



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE À HUIS CLOS AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 28 OCTOBRE 2020, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Étaient présents à Sainte-Julie :

Monsieur Yves Corriveau	Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Daniel Plouffe	Vice-Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

Participaient par visioconférence :

Madame Diane Lavoie	Députée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Député de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Députée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Députée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Député de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Denis Parent	Député de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Député substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Député de la Municipalité de Saint-Amable
Madame Josée LaForest	Députée substitut de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Députée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Suzanne Roy	Députée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Députée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Député de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Député de la Ville de Varennes

Participait par téléphone :

Monsieur Alexandre Bélisle	Député de la Municipalité de Verchères
----------------------------	----------------------------------------

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Yves Corriveau.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 septembre 2020;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 14 septembre 2020;
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Secrétaire à la direction – Confirmation de statut
 - 5.2 Fin d'emploi – Employée de bureau surnuméraire
 - 5.3 Lettre d'entente – Grief 19-05
 - 5.4 Lettre d'entente – Grief 1907 et 1908
 - 5.5 Policiers – Mesures disciplinaires
 - 5.6 Prolongation du contrat d'Alain Bourdages
 - 5.7 Promotion au grade d'Assistant-directeur (Responsable de la Gendarmerie)
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Octroi du contrat pour l'acquisition et l'implantation d'un système téléphonique
 - 6.2 Budget 2021 – Adoption – Recommandation du Comité Exécutif
 - 6.3 Programme d'immobilisations – Budget 2021
 - 6.4 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondances
 - 8.2 Calendrier des séances 2021 – Dépôt
 - 8.3 Séances du Conseil d'Administration de septembre et novembre 2021
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16:30 heures.

POINT 2 **RÉSOLUTION**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2182



No de résolution
ou annotation

CA-20-2183

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 3

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 septembre 2020

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2020;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 septembre 2020 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2184

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 14 septembre 2020

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 14 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 14 septembre 2020;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 14 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-20-2185

POINT 5.1

RÉSOLUTION

Secrétaire à la direction – Confirmation de statut

ATTENDU les dispositions de l'article 5.07 de la convention collective des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la personne suivante a complété sa période d'essai de huit cent soixante-dix-huit (878) heures comme Secrétaire à la direction :

➤ Madame Kathy Parent;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources Humaines;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la nomination de Madame Kathy Parent au poste de Secrétaire à la direction de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 12 mars 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2186

POINT 5.2

RÉSOLUTION

Fin d'emploi – Employée de bureau surnuméraire

ATTENDU que la Régie a mis fin à l'emploi comme employée de bureau surnuméraire de la personne mentionnée ci-dessous:

- France Hamelin;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre fin au lien d'emploi de Madame France Hamelin avec la Régie à compter du 16 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Madame Josée LaForest

ET RÉSOLU :

DE METTRE FIN administrativement au lien d'emploi de Madame France Hamelin avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à titre d'employée de bureau surnuméraire;

DE RENDRE effective ladite fin d'emploi au 16 octobre 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2187

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Lettre d'entente – Grief 19-05

ATTENDU le grief FRS-19-05 déposé le 18 mars 2019 par la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que ce grief concerne la contestation des mesures imposées par l'Employeur à l'encontre de l'employé numéro 50163;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie désirent s'entendre pour régler ce dossier;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur le grief FRS 19-05;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.4

RÉSOLUTION

Lettre d'entente – Grieffs 19-07 et 19-08

CA-20-2188

ATTENDU les griefs FRS-19-07 et FRS-19-08 déposés respectivement les 19 et 24 septembre 2019 par la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que ces griefs concernent l'employé numéro 50548;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie désirent s'entendre pour régler ces dossiers;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ces sujets;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur les griefs FRS 19-07 et FRS-19-08;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2189

POINT 5.5

RÉSOLUTION

Policiers – Mesures disciplinaires

ATTENDU les mesures disciplinaires imposées à deux policiers à la suite d'une discussion entre la Fraternité et l'Employeur pour des faits survenus au mois d'octobre 2015;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie désirent s'entendre pour régler à l'amiable ce dossier et ce, sans admission de responsabilité de part et d'autre;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent afin de régler ce dossier;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2190

POINT 5.6

RÉSOLUTION

Prolongation du contrat d'Alain Bourdages

ATTENDU la résolution CA-20-2171 adoptée le 26 août 2020 par le Conseil d'Administration prolongeant le contrat de l'Assistant-Directeur, Alain Bourdages au 31 décembre 2020;

ATTENDU les représentations du Directeur de police aux membres du Comité Exécutif en date 14 octobre 2020 ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration en date de ce jour;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de prolonger le contrat de l'Assistant-Directeur jusqu'au 31 décembre 2021 et ce, aux mêmes conditions que son contrat actuel;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE PROLONGER le contrat de l'Assistant-Directeur, Alain Bourdages, jusqu'au 31 décembre 2021 aux mêmes conditions que son contrat actuel;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2191

POINT 5.7

RÉSOLUTION

Promotion au grade d'Assistant-Directeur (Responsable de la Gendarmerie)

ATTENDU les représentations du Directeur de police lors du Comité Exécutif du 14 octobre 2020 proposant la promotion de Richard Gauthier au grade d'Assistant-Directeur, Responsable de la Gendarmerie;

ATTENDU les explications fournies ce jour par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER la promotion de l'Inspecteur-Chef, Richard Gauthier, au grade d'Assistant-Directeur (Responsable de la gendarmerie);

DE RENDRE EFFECTIVE la présente promotion à compter du 1^{er} novembre 2020 et ce, selon les conditions de travail déjà prévues dans le *Recueil des conditions de travail des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent*;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-20-2192

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Octroi du contrat pour l'acquisition et l'implantation d'un système téléphonique

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent doit moderniser son système téléphonique afin d'être conforme aux nouvelles normes des centres d'appel d'urgence (9-1-1);

ATTENDU que la Régie a préparé et fait publier un appel d'offres public (soumission 2020-012-2) dans trois quotidiens locaux et sur le site électronique d'appels d'offres (SEAO);



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que l'ouverture des soumissions a eu lieu à la date et l'heure prévue soit le 20 octobre 2020 à 10:05 heures;

ATTENDU que trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre;

ATTENDU le tableau préparé par Madame Cécile Nault, Acheteur, dressant la comparaison des prix soumis incluant 5 années d'entretien, d'assurance et de support;

ATTENDU le rapport de Madame Cécile Nault, Acheteuse, recommandant de retenir la soumission de l'entreprise Connex Québec inc.;

ATTENDU le rapport de Madame Nault faisant état que l'entreprise Connex Québec inc. a la plus basse soumission conforme;

ATTENDU que ces dépenses sont conformes au cadre budgétaire établi pour 2020 plus particulièrement au poste financier numéro 22-810-00-728;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER le contrat pour l'acquisition et l'implantation d'un système téléphonique, à l'entreprise Connex Québec inc. ayant la plus basse soumission conforme pour un prix de 199 915,47 \$ plus les taxes applicables incluant 5 années d'entretien, d'assurance et de support;

DE PRÉVOIR les sommes nécessaires au budget d'opération des années 2022 à 2025;

D'AUTORISER le Responsable TI et des Télécommunications ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, à effectuer ladite acquisition et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.2

RÉSOLUTION

Budget 2021 – Adoption – Recommandation du Comité Exécutif

ATTENDU la présentation réalisée, dans le cadre d'une rencontre préparatoire à la tenue de la séance du Conseil d'Administration, portant notamment sur les prévisions budgétaires 2021 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU l'état des activités de fonctionnement précisant la situation financière réelle estimée au 31 décembre 2020;

ATTENDU la recommandation des membres du Comité Exécutif donnée lors de la séance du 14 octobre 2020 (CE-20-3490) à l'effet d'élaborer les prévisions budgétaires 2021 sur une quote-part globale de 35 380 391 \$ et le virement d'un montant de 1 000 000 \$ du surplus accumulé non affecté;

CA-20-2193



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que les prévisions budgétaires déposées sont pour un montant total de revenus de 43 261 891 \$;

ATTENDU que ce budget doit recevoir l'approbation des villes et municipalités membres de la Régie;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER, pour l'exercice financier 2021, un budget pour un montant total de revenus de 43 261 891 \$ incluant une quote-part globale des municipalités de 35 380 391 \$;

D'AUTORISER le virement du surplus accumulé non affecté d'une somme de 1 000 000 \$ pour le paiement de dépenses de l'exercice financier 2021;

DE TRANSMETTRE, pour approbation, aux villes et municipalités membres de la Régie les prévisions budgétaires 2021 ainsi déposées, le tout conformément aux dispositions de l'article 468.34 de la Loi sur les cités et villes;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2194

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Programme d'immobilisations – Budget 2021

ATTENDU les représentations faites sur le Programme d'Immobilisations 2021 de la Régie;

ATTENDU que le Programme d'Immobilisations, pour l'année 2021, est pour un montant de 1 893 900 \$;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Programme d'Immobilisations 2021 pour un montant de 1 893 900 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2195

POINT 6.4

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.4 a) et b);



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de **1 250 884,56 \$** soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7 **AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION**

POINT 8 **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

POINT 8.1 **CORRESPONDANCE**

I. Soumise au Comité Exécutif du 14 octobre 2020 :

- a) 2 octobre 2020 Ville de Richelieu
‣ Madame Nathalie Guérin
Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent
*Re : Avis de changement du centre
d'appels d'urgence 9-1-1*

II. Soumise au Conseil d'Administration du 28 octobre 2020 :

Aucune

POINT 8.2 **CALENDRIER DES SÉANCES 2021 - DÉPÔT**

Les Élus prennent connaissance du tableau déposé.

POINT 8.3 **RÉSOLUTION**

Séances du Conseil d'Administration de septembre et novembre 2021

ATTENDU que la séance du Conseil d'Administration de « *septembre* » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent devrait se tenir le mercredi, 22 septembre 2021 à 16:30 heures;

ATTENDU que plusieurs Élus seront à l'extérieur à cette même date pour assister aux assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités;

CA-20-2196



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la séance du Conseil d'Administration de « novembre » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent devrait se tenir le mercredi, 24 novembre 2021 à 16:30 heures;

ATTENDU que des réunions des MRC se tiendront à la même date;

ATTENDU la volonté des membres du Conseil d'Administration de la Régie de modifier la tenue de ces deux assemblées;

ATTENDU que l'article 2, du Chapitre I, du Règlement numéro 2 de la Régie, intitulé « Règlement de Régie Interne » prévoit que l'assemblée régulière peut être déplacée par résolution;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Parent
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE MODIFIER la date de la tenue de la séance du Conseil d'Administration devant avoir lieu le mercredi, 22 septembre 2021;

DE DEVANCER au mardi, 21 septembre 2021 à 16:30 heures la séance du mois de septembre 2020 du Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

DE MODIFIER la date de la tenue de la séance du Conseil d'Administration devant avoir lieu le mercredi, 24 novembre 2021;

DE DEVANCER au mardi, 23 novembre 2021 à 16:30 heures la séance du mois de novembre 2020 du Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 9 **VARIA**

POINT 9.1 **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE**

Certaines modifications seront apportées au texte de l'Entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu laquelle sera par la suite transmise aux greffiers des villes pour adoption par leur conseil municipal de décembre.

POINT 10 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.



No de résolution
ou annotation

CA-20-2197

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

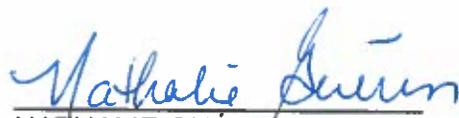
POINT 11
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Parent
APPUYÉ PAR Madame Josée LaForest

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


DANIEL PLOUFFE
Président